

# AUGMENTATION DES PENSIONS !

## HAUSSE DE 2.2% POUR TOUS LES PENSIONNÉS

Si l'on se réfère à la loi de financement de la Sécurité Sociale pour 2024, le gouvernement avait annoncé un report de la revalorisation des pensions à fin juillet 2025, sur une base d'inflation à fin avril 2024 de 1.8%, au lieu de celle de fin octobre 2024, réglementaire, qui était à 2.2%.

Cette intention, largement relayée par les médias fut suivie quelques jours plus tard, d'une contre-annonce de Laurent Wauquiez, député LR, *même pas membre du gouvernement*, d'un retour de la revalorisation au 1<sup>er</sup> janvier de toutes les pensions. Mais seulement de la moitié de l'inflation (soit +0.9%), accompagnée de

quelques mesures pour les plus petites pensions. On pouvait constater une cohérence des droites, pourtant perdantes aux législatives, qui voulaient confisquer aux retraités 3.8 milliards de pouvoir d'achat dans le premier cas et 3 milliards d'€ dans le deuxième.

Après trois mois d'un plan de vol contre la volonté de progrès social exprimée dans les urnes en juillet dernier, l'atterrissage en 49.3 a donné à la Démocratie de notre Pays l'occasion de revenir au respect de la loi qui prévoit l'augmentation des pensions indexée sur l'inflation.

Chose que de nombreux gouvernements depuis 2013 avaient oublié.

Chose que de nombreux gouvernements depuis 2013 avaient oublié.

Chose que de nombreux gouvernements depuis 2013 avaient oublié.

C'est une hausse bien supérieure à ce qui avait été programmé par le gouvernement Barnier, dans son Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale qui annonçait dans un premier temps : un report de la revalorisation des pensions en juillet 2025, sur une base d'inflation à fin avril 2024 de 1.8%, au lieu de celle de fin octobre 2024, réglementaire, qui était à 2.2%.

Cette intention, largement relayée par les médias fut suivie quelques jours plus tard, d'une contre-annonce de Laurent Wauquiez, député LR, *même pas membre du gouvernement*, d'un retour de la revalorisation au 1<sup>er</sup> janvier de toutes les pensions. Mais seulement de la moitié de l'inflation (soit +0.9%), accompagnée de quelques mesures pour les plus petites pensions.